

12 recommandations pour faire du commerce spécialisé une chance pour la France

Procos et EY ont présenté le bilan des activités du commerce spécialisé pour le premier semestre 2020 et les principales premières conséquences de la crise Covid 19 pour le commerce spécialisé et ses acteurs.

Un mois et demi après la réouverture des premiers points de vente, le cumul du chiffre d'affaires des magasins entre le 1^{er} janvier et le 28 juin 2020 (*) est en moyenne de - 31,8 % tous secteurs confondus, certains secteurs se situant dans une situation encore plus compliquée, tels que l'équipement de la personne (- 35 %) et la restauration (- 43 %) - qui a ouvert plus tard.

Face à une situation exceptionnelle, présentant de très importantes inconnues pour la consommation, pour la santé économique des enseignes et des commerçants, **Laurence PAGANINI**, nouvelle Présidente de Procos, **Emmanuel LE ROCH**, Délégué Général de Procos et **Olivier MACARD**, Associé EY, leader du pôle distribution et consommation, ont présenté **le Livre Blanc réalisé avec EY « Commerce spécialisé, une chance pour la France : 12 propositions pour la sauvegarde, la relance et la poursuite de la transformation d'un secteur majeur pour la France »**.

Le secteur représente 350.000 établissements, 1,5 million d'emplois directs, 500.000 emplois indirects et est une composante essentielle du quotidien des Français. Or, il est aujourd'hui **face à un risque sérieux d'effondrement d'acteurs de toutes tailles**.

Le Livre Blanc explique un modèle économique trop souvent méconnu, les fragilités de celui-ci car les frais fixes y sont importants (frais de personnel, loyers et charges locatives...), les niveaux de marge opérationnelle limités et les besoins de fonds de roulement rendent les business models très sensibles à la baisse d'activité.

Il présente surtout les dimensions de la transformation sans précédent dans laquelle est engagée le Commerce et les moyens requis pour qu'il réussisse sa mutation, soit une enveloppe estimée entre 9 et 18 milliards d'euros par an.

Après les Gilets jaunes et les grèves qui avaient déjà entraîné entre - 2 et - 10 % de chiffre d'affaires et une perte de résultats entre - 0,5 et - 2 %, **les anticipations de baisse d'activité en 2020 s'établissent entre - 15 et - 25 % selon les secteurs, voire - 35 % pour la restauration.**

Le chômage partiel et les PGE ont permis d'éviter la multiplication des défaillances à court terme mais les risques demeurent. Une majorité d'acteurs risquent d'être en difficulté aussi bien parmi les commerçants et restaurateurs indépendants que dans les réseaux plus importants.

Contact presse PROCOS :

Emmanuel LE ROCH, Délégué Général - emmanuel.le.roch@procos.org
Sophie MADIGNIER, Directrice Marketing - sophie.madignier@procos.org
31, rue du 4 septembre 75002 Paris - Tél. : 01 44 88 95 60
club@procos.org ■ www.procos.org

Contact presse EY :

Quentin HACQUARD, Chargé de Relations Médias – quentin.hacquard@fr.ey.com

Sans mesures de soutien de la filière, **la crise Covid-19 pourrait provoquer entre 150.000 et 300.000 destructions d'emplois en 2020-2021, la fermeture de 50.000 points de vente et l'arrêt brutal des investissements pourtant nécessaires à la transformation du secteur.**

Laurence PAGANINI rappelle que « *Le secteur du commerce spécialisé est un secteur d'avenir. Il est essentiel pour l'économie et la vie dans les territoires. La France a la chance d'avoir des enseignes parmi les leaders européens et mondiaux.* »

Au moment où cette crise se présente, le commerce spécialisé est au cœur d'une transformation multiple qui porte à la fois sur les aspects numériques et digitaux, sur la RSE et le commerce plus responsable et la transformation des points de vente et des parcs de magasins pour les adapter à de nouvelles attentes des consommateurs et de la société.

« *Il faut donc à la fois franchir la difficile étape des prochains mois, et faire en sorte que les commerçants de toutes tailles aient les moyens indispensables à une transformation qui réclame d'investir chaque année entre 3 et 6 % du chiffre d'affaires* » explique **Olivier MACARD, Associé EY en charge de la distribution et de la consommation.**

C'est pourquoi Procos et EY ont présenté 12 recommandations pour faire du commerce une chance pour la France :

- **5 leviers pour sauvegarder un secteur essentiel** tels que l'exonération des charges sociales patronales a minima pour 4 mois, un moratoire de 2 ans pour les PGE, la suppression ou la modulation de certains impôts de production (ex : C3S, Tascom, TLPE)
- **3 leviers pour une relance favorable à l'emploi et aux territoires**, notamment le déblocage défiscalisé sur 2020 des PEL et des plans de participation ou d'intéressement avant échéance, le déploiement de chèques commerces solidaires abondés par l'Etat et les employeurs, une campagne de communication nationale forte en faveur de la consommation en magasin et au restaurant.
- **4 leviers pour une transformation responsable et innovante** tels que : des subventions (ou à défaut des crédits d'impôt imputables ou remboursables) pour les investissements de transformation du commerce (initiatives RSE, numériques et innovantes) pour tous les commerçants, une politique volontariste d'aide aux collectivités locales pour déployer une véritable politique « Territoires de Commerce » (renforcement du programme « Action Cœur de Ville », accélération de la rénovation de zones commerciales prioritaires, formation et recrutement de 500 managers de territoires par an sur 4 ans, mise un place d'un dispositif de type « Pinel » en faveur des locaux de commerce).

Par ailleurs, **Emmanuel LE ROCH** rappelle combien « *Le fait que les bailleurs accompagnent bien leur locataire dans une période aussi dangereuse sera déterminant pour que les magasins franchissent cette étape et soient en capacité d'investir sur l'avenir et de rester des locataires fidèles dans les prochaines années. Les discussions restent difficiles aujourd'hui, les risques sont loin d'être écartés.* »

(*) 50 enseignes interrogées sur leur performance dans 50 pôles de références situés dans 15 agglomérations

PROCOS

FÉDÉRATION POUR LA PROMOTION
DU COMMERCE SPÉCIALISÉ

Procos accompagne les enseignes du commerce spécialisé dans la gestion et le développement de leur réseau. Ses 300 enseignes adhérentes représentent 60.000 magasins, 750.000 emplois, 95 milliards de chiffre d'affaires. La fédération analyse le marché et ses évolutions, anime des clubs d'échanges, contribue au partage d'informations et à la réflexion de ses membres sur l'avenir du commerce.